Plan de base de la mensuration officielle 10000 (PB-MO 10000)

Identification de la donnée

Identifiant **SDT_1_02**

Date de l'extrait **Extrait du 03.10.2022**

Identifiant Fédéral 52

Description du contenu des données

Le plan de base de la mensuration officielle (PB-MO) est un produit homogène à l'échelle nationale qui est automatiquement déduit des données de la mensuration officielle. La représentation des rochers constitue toutefois une exception, puisqu'elle provient directement de la carte nationale de la Suisse au 1:25'000. Le PB-MO a été conçu comme un fond de plan en format tramé auquel il est possible de superposer des thèmes supplémentaires.

Le plan de base de la mensuration officielle à l'échelle du 10000 (PB-MO 10000) se décline et est livré en trois versions :
- Une version couleur
- Une version en niveaux de gris
- Une version en noir-blanc

Caractéristiques du PB-MO :
- résolution : 508 dpi
- taille du pixel : 0.25 m
- format disponible : ECW
- taille (canton) : 2.5 Go couleur, 1.22 Go gris, 250 Mb Noir-blanc
- coordonnées nationales : Le format ECW est référencé dans le système de coordonnées nationales (MN95).
- mise à jour PB-MO 10000 : 2 fois par année.

Représentation de la donnée

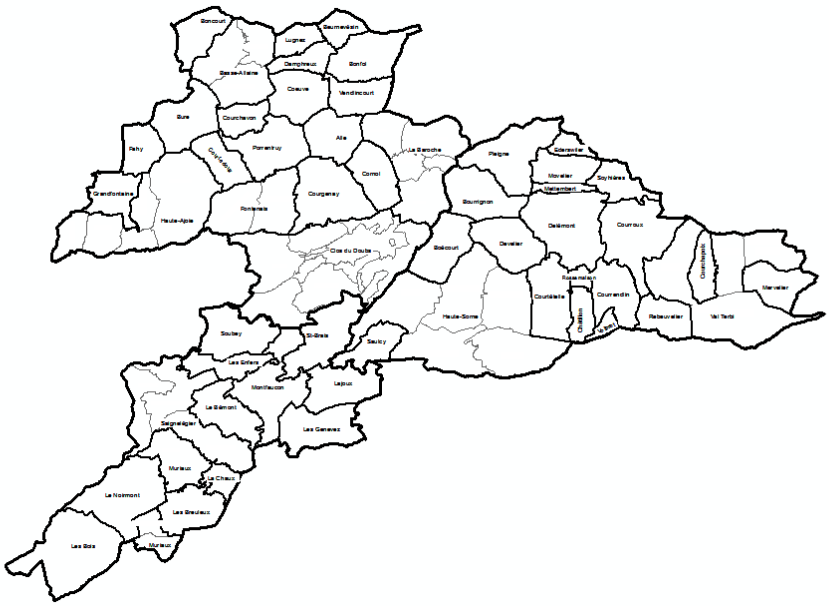

Etendue géographique Tout le canton

Lien sur le géoportail https://geo.jura.ch/s/SDT_1_02

Hyperlien sur des informations supplémentaires	https://www.cadastre.ch/fr/services/service/bp.html

Contact

Gestionnaire de la donnée	Section du cadastre et de la géoinformation Rue des Moulins 2, 2800 Delémont www.jura.ch/SCG
Personne de contact RCJU	Juillerat Jean-Claude, Tél. 032 420 53 10 jean-claude.juillerat@jura.ch

Indice qualité

Type de données	image
Année d'acquisition	2011
Fréquence des mises à jour	Semestrielle
Echelle d'utilisation	1: 10000
Précision en plan (m)	-
Précision en alt. (m)	-
Méthode d'acquisition	Mensuration numérique
Méthode d'acquisition secondaire	0
Généalogie de la donnée	Voir la description

Diffusion

Niveau de diffusion selon l'OGéo	A

Références légales fédérales

Base légale	Désignation
RS 211.432.2 art. 5	Ordonnance sur la mensuration officielle (OMO)
RS 510.62 art. 29ss.	Loi sur la géoinformation (Lgéo)

Références légales cantonales

Base légale	Désignation
RSJU 215.341 art. 4, 20 al. 3, 35, 45	Loi sur la géoinformation (LGéo)

Téléchargement des données

La mise à disposition de ces données fait l'objet d'un contrat et, sous réserve de l'application de la convention d'échange de géodonnées (SR 510.620.3), d'un émolument.
Les données peuvent être commandées par le formulaire de commande ad-hoc :

https://geo.jura.ch/geodonnees/FormulaireCommandedonneesgeographique.docx

Informations sur les métadonnées

Hyperlien sur les métadonnées dans geocat	-
Date de création	26.07.2011
Date de mise à jour	07.07.2021
Télégéodata	Catalogue de données
Lien sur la fiche des métadonnées	https://geo.jura.ch/geodonnees/fiches/Fiche_SDT_1_02_Plan_de_base_de_la_mensuration_officielle_10000_PB_MO_10.pdf